



WEBINAIRE « CAMPAGNE PSF 2022 »



En présence de :

Isabelle Jouin, Présidente de la Fédération

Sophie Raffy, Co-Présidente de la commission développement FFH

Pauline Augé, Agence Nationale du Sport

Benoît Gallet, DTN Fédération française de Hockey

Isabelle Burgot, CTN Fédération française de Hockey

- **Organisation de la campagne PSF 2022,**
- **Formation à l'utilisation de l'outil d'analyse des projets associatifs (intervention de l'Agence Nationale du Sport), OSIRIS**
- **Questions / réponses.**

Evolutions 2022 - ANS

- **Baisse prévisionnelle de 7 %** par rapport à l'enveloppe majorée de 2021 (total : 337 600 €) intégrant les crédits « plan de relance » :
 - Enveloppe de base (2019) : 245 450 €
 - Enveloppe complémentaire (2021) : 92 150 €
 - Estimation 2022 : entre 300 K€ et 315 K€
 - **Mais reste en augmentation par rapport à l'année de référence 2019 (232 589 €).**
- **Plafond à 15%** du montant total de l'enveloppe PSF pour les actions d'accès territoriale au **haut niveau**
 - En 2021 : 23 K€ (7% de l'enveloppe PSF 2021)
 - En 2022 : potentiellement 56 K€
- Les FF veilleront à créer des liens avec le déploiement du **Programme des équipements sportifs de proximité**, notamment sur le volet lié à l'animation de ces équipements.
- **Renforcement du lien de proximité et accompagnement** entre les organes déconcentrés et les clubs

POLITIQUE DE L'AGENCE EN
FAVEUR DES PROJETS SPORTIFS
FÉDÉRAUX (PSF) ET DES
STRATÉGIES DE LABELLISATION
POUR L'ANNÉE 2022

Note n°2022-DFT-02

18/02/2022



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



EVOLUTION PSF 2022 FF HOCKEY

- Poursuite & renforcement de l'implication des territoires dans l'animation du dispositif : **installation de commissions territoriales** pour l'analyse des projets « clubs » (90% des FF ont territorialisé leur PSF après 2, 3 ans de maturité).
- **Définition d'une enveloppe territoriale « clubs » par région**, sur la base de 50% de l'enveloppe globale PSF (47,8% en 2021 vers les projets de club)
- Mise en cohérence entre le projet de **filière territoriale de formation et détection** et les priorités PSF 2022 « accession territoriale vers le haut niveau »
- Nouvelles actions éligibles :
 - Création de clubs / sections satellites (essaimage)
 - Organisation territoriale de championnats de loisir compétitif
- **Boîte à outils** et accompagnement humain des commissions territoriales, notamment <https://www.ffhockey.org/psf.html>
- Renforcement de l'**évaluation d'impact des projets**, notamment sur l'augmentation du nombre d'adhérents (clubs > 15 adhérents, hors nouveaux clubs)



Les priorités 2022

		Les points principaux, se référer à la note de cadrage pour le détail
Développement des pratiques	Développer le hockey éducatif	Pas de changement : développer le hockey hors club : écoles primaires, collège, lycée, université ; formation des acteurs (enseignant, étudiants, BPJEPS APT ...) ; actions avec les fédérations partenaires
	Développer la féminisation	La préparation et la participation au championnat des U 16 filles est passé dans l'accession au haut niveau
	Hockey dans les territoires carencés	Pas de changement : QPV, ZRR
	Développer le handi hockey	Pas de changement mais inscription des structures obligatoires dans l'handiguide des sports
	Structuration fédérale	Ouvert club, Cd, Ligue : nouveau : essaimage (club satellite), lien équipement de proximité, création championnat de loisir compétitif (effectif réduit à 7*7 ...) Toujours TND et DEF, formation officiels et dirigeants
Promotion du sport santé	Développer le Hockey santé	Pas de changement
Accession au sport de haut niveau	ETR actions sportives	Stages de préparation et détection, Interligues U14, U16, stages techniques et d'expertise
	ETR encadrement	DF 2, DF 3, formation continue des entraîneurs, ETR Attention DEF 1, formation officiels et dirigeants passé dans structuration fédérale
	PPF optimisation de l'entraînement	Centres régionaux d'entraînement Entraînements régionaux réguliers U 14/ U16

EVOLUTION PSF 2022 FF HOCKEY

- Grille d'évaluation
- Toujours un contexte post-covid avec possibilité de report et adaptation de l'action



Instruction des projets ligues, comités et clubs (pour les territoires non structurés)



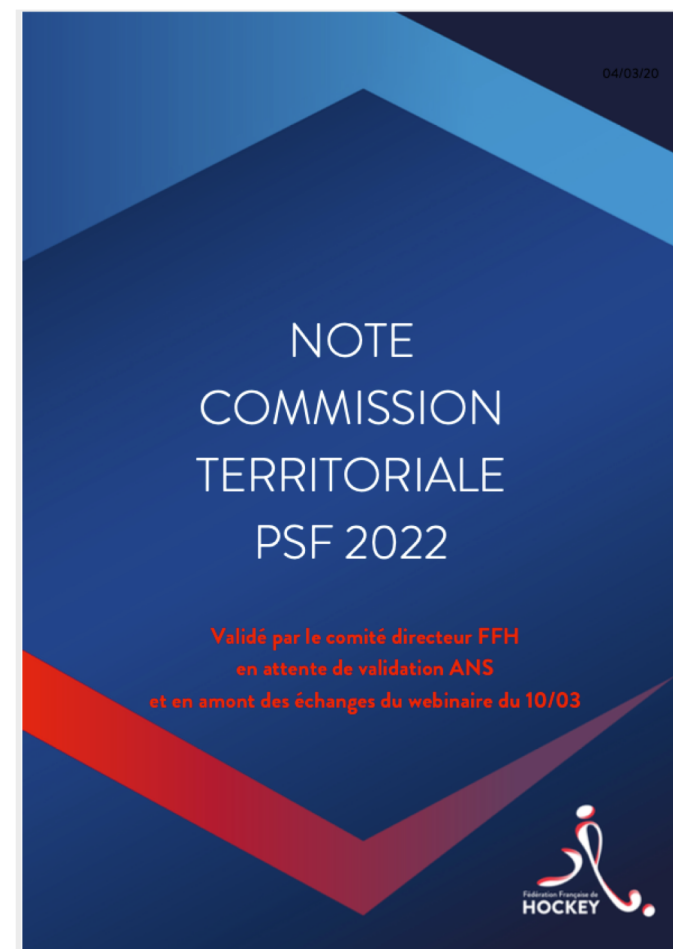
Date limite 10 mars auprès des Ligues et 17 mars auprès de la FFH

COMMISSION TERRITORIALE PSF

Instruction des projets ligues, comités et clubs (pour les territoires non structurés)

Envoi au plus tard le **4 avril** à l'adresse psf@ffhockey.org
de la composition de la commission territoriale

Un membre de la commission nationale sera présent dans
chaque commission territoriale



CALENDRIER PSF 2022

Fin Mars

Lancement campagne PSF

**4 mai
minuit**

Fin campagne PSF (demande et CRF 2021)

27 mai

Fin instruction dossiers par les commissions territoriales

30 juin

Validation comité directeur et transmission des propositions à l'ANS

**30
septembre**

Fin campagne CRF (action reportée)

14 octobre

Fin instruction CRF par les commissions territoriales

30 octobre

Validation comité directeur et transmission des propositions à l'ANS

Formation à l'outil informatique de gestion des dossiers de subvention et des CRF

Important au cours de l'accompagnement, vous aurez toujours la possibilité de solliciter un accompagnement

Questions par mail : psf@ffhockey.org

Ou rdv téléphonique : Isabelle Burgot 06 10 43 44 93



Fin

Merci de votre attention

Questions par mail : psf@ffhockey.org
Ou rdv téléphonique : Isabelle Burgot 06 10 43 44 93

Annexe

Ligue	Nombre de dossiers clubs 2021
AURA	7
BFC	1
BRE	4
CENT	2
GE	2
HDF	14
IDF	13
NA	7
NORM	6
OCC	6
PACA	7
PDLL	7
REU	1